

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 98.00.690.003.1 DU 8 AVRIL 1998

**Instrument de pesage  
à fonctionnement automatique  
trieur-étiqueteur modèle GS  
(CLASSE Y(a))**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET  
N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE PAR LE DECRET N° 96.441 DU 22 MAI  
1996 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE.

**FABRICANT**

Société BIZERBA WERKE, Wilhelm Kraut  
GMBH & CO, KG, D 7460 Balingen (Allemagne).

**DEMANDEUR**

Société BIZERBA FRANCE, 50 rue de Malacombe,  
38291 Saint Quentin Fallavier Cedex (France).

**CARACTERISTIQUES**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique trieur-étiqueteur modèle GS, ci-après dénommé «instrument», est destiné au pesage et à l'étiquetage du poids et du prix sur des préemballages.

Le mode de fonctionnement est continu : la charge est pesée en mouvement sur le dispositif récepteur de charge.

L'instrument est constitué par :

1) un système de transport des articles comprenant :

• 4 tapis de convoyage (tapis d'amenée, tapis séparateur d'articles précédant le tapis de l'unité de pesage et tapis de l'unité d'étiquetage) :

• un dispositif d'évacuation des articles (rouleaux, ...);

2) une unité de pesage comprenant :

• un dispositif récepteur et transmetteur de charge constitué par :

– un dispositif transporteur de charge (tapis), monté sur le dispositif récepteur de charge ;

– un dispositif récepteur de charge BIZERBA type 12 E ;

– un dispositif transmetteur-réducteur de charge constitué par un levier à 2 bras ;

• un dispositif mesureur de charge comportant :

– un dispositif indicateur numérique dont le fonctionnement est basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur ;

– un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par une cellule à compensation électro-magnétique de forces SARTORIUS type EMK WZ EM12 ;

– un dispositif de commande permettant d'introduire et de visualiser les paramètres définissant l'instrument, d'intervenir sur le cycle de fonctionnement des divers organes de l'instrument (système de transport des articles, unité de pesage, unité d'impression et d'étiquetage) ;

3) un dispositif d'impression thermique d'étiquettes (associé à un dispositif d'apposition d'étiquettes fonctionnant soit par air pulsé soit au moyen d'un bras rotatif de marque RIZERRA

L'instrument comporte les dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de mise à zéro initiale ;
- dispositif semi-automatique de mise à zéro (option obtenue au moyen d'une touche de fonction programmable) ;
- dispositif automatique de maintien du zéro, actif lorsque la cadence de fonctionnement le permet ;
- dispositif automatique de mise à zéro, actif lorsque la cadence de fonctionnement le permet ;
- dispositif automatique de surveillance du zéro actif lorsque les 2 dispositifs précédents ne peuvent entrer en fonction ;
- dispositif indicateur de zéro ;
- dispositif indicateur d'anomalies ;
- dispositif semi-automatique de tare (option obtenue au moyen d'une touche de fonction programmable) ;
- dispositif de prédétermination de tare ;
- dispositif de sortie permettant la connexion d'organes périphériques ;
- dispositif semi-automatique de transmission de données vers le dispositif d'impression ;
- dispositif de mise à niveau ;
- dispositif indicateur de niveau.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- Max = 6 kg
- Min = 20 g
- e = 1 g
- Températures limites d'utilisation : de - 10 °C à + 40 °C
- $T = - \text{Max}$
- du = 0,01 F/kg, dp = 0,01 F ou 0,05 F, prix unitaire max = 999,99 F/kg
- prix à payer max = 9 999,95 F
- Vitesse maximale du dispositif transporteur de charge : selon la masse des objets, elle peut atteindre 66 m/min
- cadence : selon les conditions d'utilisation ainsi que le type, la taille et la masse des objets, celle-ci peut atteindre 100 objets par minute.

### **SCELLEMENTS**

L'instrument est équipé, au niveau de l'unité de pesage, d'un dispositif de scellement conforme aux plans figurant en annexe.

### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- marque d'identification du demandeur
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- vitesse maximale du convoyeur de charges en m/s
- cadence maximale de fonctionnement en nombre d'objets par minute
- tension de l'alimentation électrique en V
- fréquence de l'alimentation électrique en Hz
- pression du fluide de transmission en kPa
- numéro et date de la présente décision d'approbation de modèle
- indication de la classe d'exactitude sous la forme Y(a)
- échelon(s)
- portée(s) maximale(s)
- portée minimale
- tare soustractive maximale, sous la forme :  $T = \dots$
- échelon de prix unitaire, sous la forme : du =
- échelon de prix à payer, sous la forme : dp =
- Mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC".

Les caractéristiques métrologiques ainsi que la mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC" sont rappelées à proximité du dispositif d'affichage.

### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

La vérification primitive d'un instrument modèle GS est effectuée en une phase dans les ateliers du demandeur.

Outre l'examen de conformité à la décision d'approbation de modèle, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont les suivants :

- 1) étendue et exactitude de la mise à zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.4 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;
- 2) stabilité du zéro et fréquence de réglage automatique du zéro selon la procédure décrite en Annexe A.6.5 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

# INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR

3) exactitude de la tare selon la procédure décrite en Annexe A.6.6 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

4) excentration selon la procédure décrite en Annexe A.6.7.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

5) essai de pesage en appliquant l'essai fonctionnel décrit en Annexe A.6.1.1 de la Recommandation R 51 de l'OIML ;

6) essai à des vitesses de fonctionnement alternatives selon la procédure décrite en Annexe A.6.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Ces essais sont réalisés en mode de fonctionnement automatique.

Les tolérances et conditions de fonctionnement applicables pour les essais 1), 2) et 3) sont définies au paragraphe 3.3 de la Recommandation R 51 de l'OIML.

Les tolérances applicables pour l'essai 4) sont définies par le paragraphe 2.8 de la Recommandation R 51 de l'OIML (valeurs du tableau 3 pour la classe Y(a)).

Les tolérances applicables pour les essais 5) et 6) sont définies par le premier alinéa du paragraphe 2.5.2 de la Recommandation R 51 de l'OIML (valeurs du tableau 3 pour la classe Y(a)).

## DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA

24.378, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Rhône-Alpes et chez le demandeur.

## VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

## ANNEXES

Présentation du bloc indicateur et de commande.

Structure de l'instrument n° 6537-1.

Emplacement des marques, scellement n° 6537-2.

Photographie n° 6537.3.

---

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE

ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

---

## NOTICE DESCRIPTIVE - PRESENTATION DU BLOC INDICATEUR ET DE COMMANDE

Instrument de pesage  
à fonctionnement automatique  
trieur-étiqueteur modèle GS

Le bloc indicateur et de commande du groupe de pesage-étiquetage à fonctionnement automatique BIZERBA modèle GS comporte un écran d'affichage graphique à cristaux liquides et un clavier à membrane comportant 60 touches.

**FONCTIONS DES TOUCHES**

Le clavier est organisé en 4 zones de touches.

- Zone permettant d'activer la commutation sur une autre utilisation d'une touche (touche pour les majuscules, touches «CTRL», «ALT», ...), ainsi que des touches de commande (déplacement dans les séquences d'écran, impression, choix du mode de fonctionnement, interruption d'une opération, accès à un menu d'aide).
- Zone de caractères (entrée de lettres, d'espacements, de caractères spéciaux).
- Zone numérique permettant également l'introduction de signes («<», «>», «.», «,», ...).
- Touche de validation.
- Touche d'effacement d'une donnée entrée ou d'un défaut permettant également de commander une avance de l'alimentation en papier.
- Zone de touches de fonction programmables («touches logicielles» notées «F1» à «F8»). Pour chaque séquence d'écran, la fonction réalisée par l'appui sur une de ces touches est spécifiée au bas de l'écran.

**AFFICHAGE - ECRAN**

L'écran comporte 3 zones d'affichage.

- La zone supérieure de l'écran est affectée aux données et résultats métrologiques (prix unitaire, poids, tare, ainsi que les valeurs Max, Min et e) et à la mention particulière : «INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC».

- Une zone intermédiaire permet l'affichage des textes et données préétablis par l'opérateur (désignation des articles, textes d'aide, ...).
- La zone inférieure est affectée à la désignation des fonctions activées lors de l'appui sur les «touches logicielles» ainsi que, le cas échéant, à l'affichage des valeurs des paramètres correspondant à ces fonctions (PLU, prix unitaire, n° client, ...).

**STRUCTURE DES MENUS**

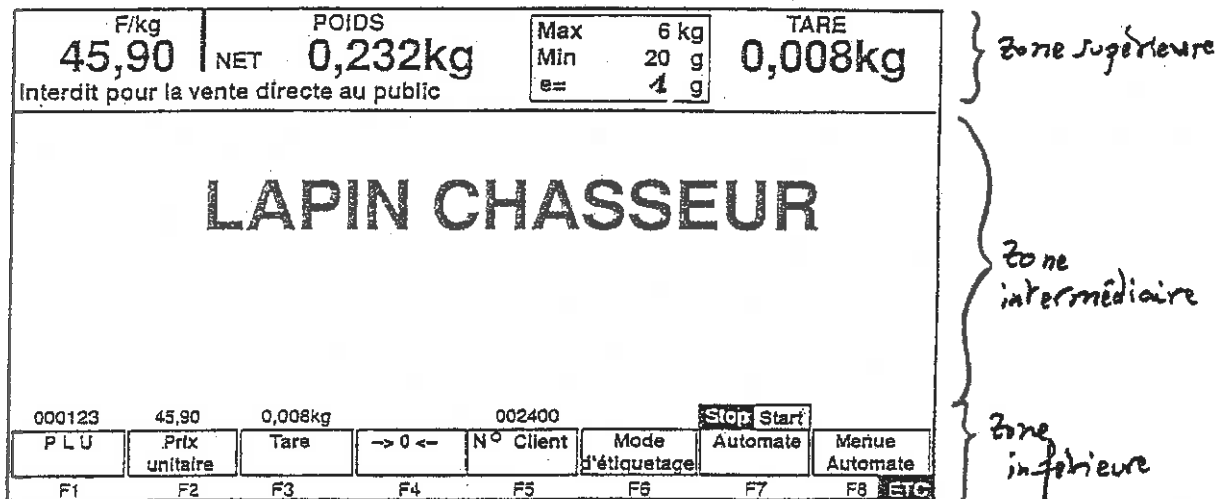
Les menus d'utilisation sont répartis en 6 niveaux accessibles au moyen de la touche «MODE» et éventuellement d'un mot de passe (pour les niveaux 2 à 5). L'accès au niveau 6 ne peut se faire qu'à partir du niveau 5 et avec un mot de passe supplémentaire.

Chacun des menus présente une ligne de commandes (partie inférieure de l'écran) activables par appui sur les «touches logicielles». De plus, la touche «ETC» permet d'afficher une seconde ligne de commandes correspondant à chaque «touche logicielle». Chaque niveau de menu permet donc de prédéterminer 16 fonctions. Une «touche logicielle» peut elle-même avoir pour fonction l'affichage d'un sous-menu.

- Niveau 1 : niveau de commande pour utilisation directe
- Niveau 2 : niveau d'utilisation étendu permettant l'introduction de prédéterminations, la modification des genres et formats d'étiquettes ainsi que l'affichage ou l'impression des données d'exploitation (totalisations, ...)
- Niveau 3 : introduction/mémorisation/modification ou effacement de données d'articles
- Niveau 4 : introduction de tableaux, de données relatives aux étiquettes à imprimer, définition de «touches logicielles» de sélection directe de PLU
- Niveau 5 : configuration du mode d'exploitation (poids, poids fixe et/ou prix fixe), du pays, des étiquettes, ...
- Niveau 6 : introduction des paramètres métrologiques (Max, Min, e, zone de mise à zéro, ...).

# INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR

La figure suivante est un exemple de séquence d'écran :



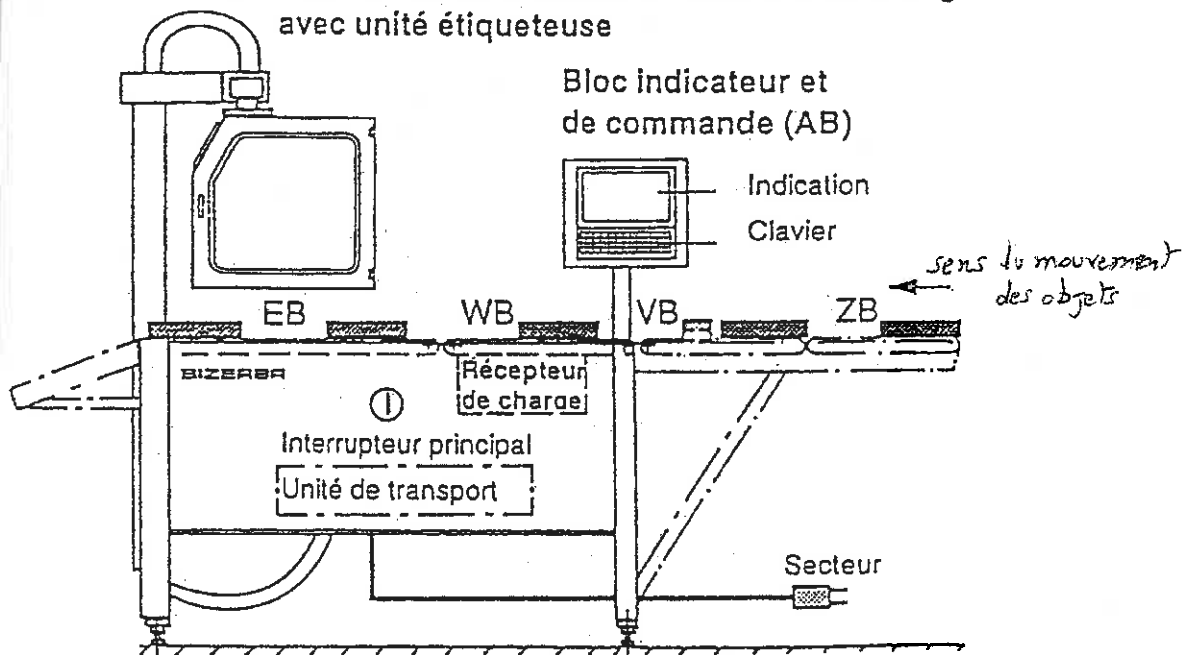
Lors de cette séquence d'écran, un appui sur la touche «F4» commande le dispositif semi-automatique de mise à zéro, un appui sur la touche «ETC» donne accès à une seconde ligne de com-

mande pour les «touches logicielles» et la touche «F6» appelle un sous-menu permettant de choisir le mode de fonctionnement (poids, prix fixe, poids fixe ou poids fixe/prix fixe).

■ N° 6537-1

INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR GS

Appareil de commande et mesureur de charge  
avec unité étiqueteuse

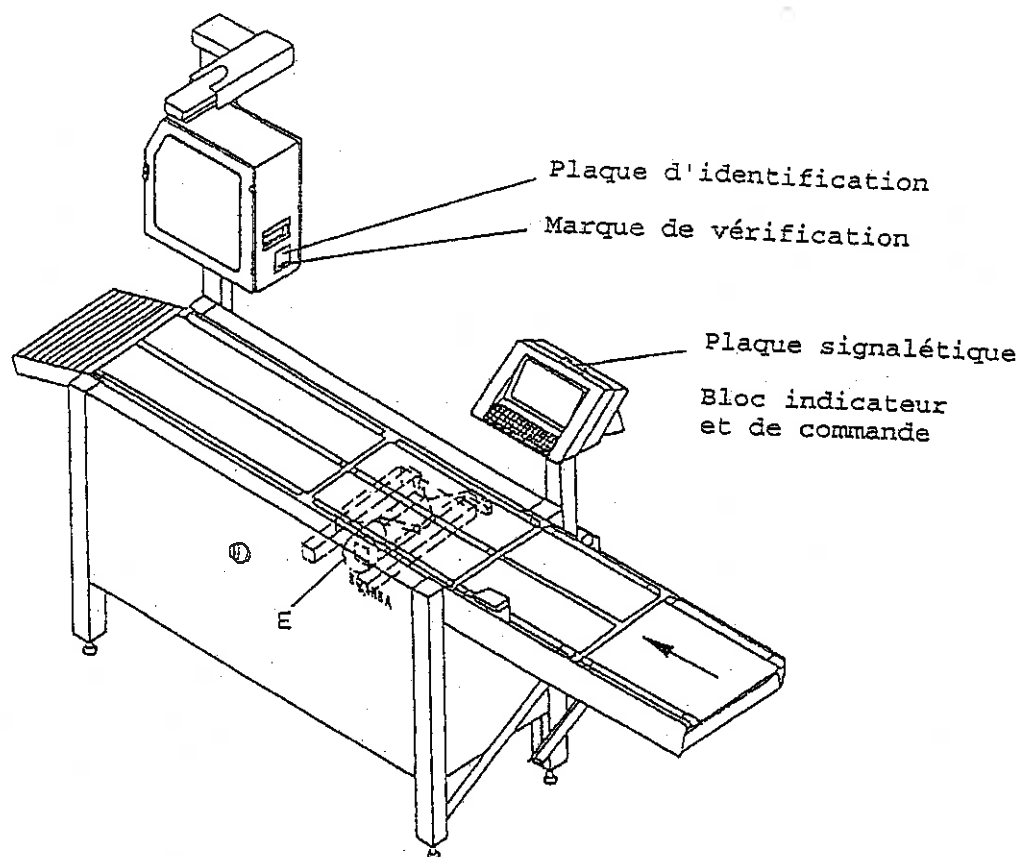


ZB: tapis d'amenée du produit  
WB: tapis de pesage

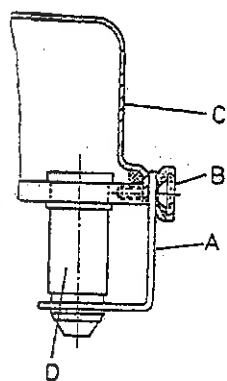
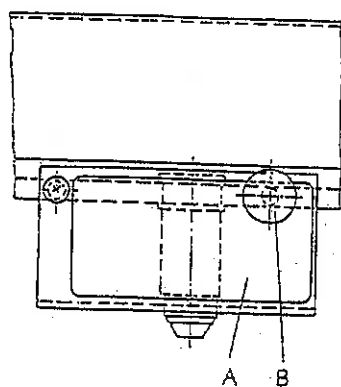
VB: tapis de défilement individuel  
EB: tapis d'étiquetage

■ N° 6537-2

INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR GS



Détail "E"



- A = Plaque signalétique
- B = Plomb
- C = Cellule de pesée avec recouvrement
- D = Fiche de vérification métrologique



■ N° 6537-3

INSTRUMENT DE PESAGE A FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE TRIEUR-ETIQUETEUR GS

